

Département des YVELINES
Arrondissement de RAMBOUILLET
Canton d'AUBERGENVILLE
MAIRIE DE MERE

**COMPTE RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL du 5 Avril 2018**

Date de convocation
07/03/2018

L'an deux mil dix huit

Le 5 Avril à 20 heures 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de

Date d'affichage
27/3/2018

Monsieur Michel RECOUSSINES, Maire,

Etaient présents :

Mrs Simon COULOMBEL, Alain MOLLE, Mmes Sylviane DUQUENOY, Dominique CHESNEAU, Françoise BUSTARRET, Mrs Serge BISSONNET,, Michel MERCIER, Patrick MARIE, Mme Isabelle DEMONCHY, Mrs Alain DAMIENS, Alain COLOMBI, Mmes Monique BOURG, Sandrine PAPON, Mr Philippe CLEMENCE, Mr Guillaume CORNILLEAU

Absente représentée

Mme Françoise DOUCET représentée par Mr Michel RECOUSSINES

Absente non représentée :

Mme Corinne JUMEL-TROUFLEAU,

Nombre de Conseillers

En exercice : 19

Votants : 18

Présents : 17

Mme Monique BOURG a été élue secrétaire de séance

1-Approbation du précédent Conseil Municipal

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, le compte rendu du précédent conseil en date du 14 Décembre 2017.

2-Approbation du compte de gestion du receveur de l'année 2017 pour la comptabilité M14

Monsieur le Maire rappelle que le Compte de gestion constitue la réédition des comptes du Comptable à l'Ordonnateur. Il doit être voté préalablement au Compte administratif.

Les écritures du Compte Administratif et celles du Compte de Gestion de l'exercice 2017 étant concordantes, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion du trésorier Principal pour l'année 2017.

Handwritten signatures and initials in blue ink, including 'AD', 'MB', '1', and 'R'.

3- Vote du compte administratif 2017 pour la comptabilité M14

Monsieur Alain MOLLE, Maire Adjoint, indique que le Compte Administratif 2017 du budget M14 s'établit comme suit :

Monsieur Alain MOLLE expose plus en détail le compte administratif par chapitre.

Le compte administratif 2017 du budget communal M14 s'établit comme suit :

Section de fonctionnement :

-Dépenses :	1 723 733.27 €
-Recettes :	1 933 863.08 €
-Résultat	210 129.81 €

Section d'investissement :

-Dépenses :	684 812.55 €
-Recettes :	610 872.22 €
-Résultat :	- 73 940.33 €

Compte tenu des résultats de clôture 2016 suivants :

Fonctionnement : 386 577.27 €

(dont 100 000 € affectés au fonctionnement 2017)

Investissement : - 62 742.07 €

Les résultats cumulés de clôture à fin 2017 s'établissent comme suit :

Section Fonctionnement : 310 129.81 €

Section Investissement : - 136 682.40 €

TOTAL **173 447.41 €**

Le Conseil Municipal constate que le Compte de gestion et le Compte Administratif sont concordants. Il approuve donc le Compte Administratif pour la section de fonctionnement et d'investissement du Budget communal M14 hors de la présence de Monsieur le Maire.

Le Conseil Municipal approuve **à l'unanimité** le compte administratif pour l'année 2017 du budget communal M14.

Handwritten signatures and initials of council members, including 'PB', 'M14', 'PB', 'PH', and 'de'.

RECETTES

- Chapitre 021 : Virement section Fonctionnement	35 950.00 €
- Chapitre 10 : Dotations Fonds divers	140 087.19 €
- Chapitre 1068 : Excédents de fonctionnement	210 129.81 €
- Chapitre 13 : Subventions d'investissement	289 900.00 €

TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT

1 156 200.00 €

Le Conseil Municipal décide d'adopter le vote du budget primitif 2018

POUR : 17 voix CONTRE : 1 voix

6- Vote des taux d'imposition 2018

Le Conseil Municipal décide de voter les taux suivants pour l'année 2018 :

- Taxe d'habitation	:	7.47 % (inchangé)
- Taxe foncière bâti	:	9.55 %
- Taxe foncière non bâti	:	45.92 % (inchangé)

Le Conseil Municipal adopte **à l'unanimité** les taux d'imposition pour l'année 2018.

7- Attribution de compensation par la CCCY

Le Conseil Municipal adopte **à l'unanimité** le montant des reversements de compensation 2018 pour un montant de **651 220.55 €**

8- Demande de subvention au PNR pour enfouissement de réseaux

Le vote du conseil municipal ne porte que sur la demande de subvention sans préjuger des clauses imposées par le PNR.

Le Conseil Municipal décide d'autoriser la présentation d'un dossier de demande de subvention au PNR pour enfouissement de réseaux.

POUR : 16 voix CONTRE : 2 voix

9- Convention avec le CEP (Conseil en Energie Partagée)

Le Conseil Municipal décide, **à l'unanimité**, d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention sous réserve d'étudier l'intérêt par rapport à la convention de la CCCY.

10- Choix de l'ADMR pour assurer la gestion de la micro-crèche

Le Conseil Municipal (hors la présence de Mrs Patrick Marie, Alain Molle et de Mme Françoise Bustarret, membres de l'ADMR) décide, **à l'unanimité**, de confier la gestion de la micro-crèche à l'ADMR.

Handwritten signatures and initials in blue ink, including 'FB', 'AL', 'SM', 'PM', 'M', 'D', and 'AD'.

11- Motion de l'AMRF (Association des Maires Ruraux de France)

Le Conseil Municipal décide de ne pas adopter la motion de l'AMRF du 1^{er} octobre 2017 sur « l'adoption d'une Loi en faveur des communes et de la ruralité » considérant qu'une partie de la motion n'est pas appropriée aux communes rurales.

ABSTENTIONS : 7 voix CONTRE : 11 voix

12- Adhésion à la charte zéro phyto

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adhérer à la charte « Zéro Phyto dans les espaces communaux » du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

13 – Adhésion de Jouars-Pontchartrain au SIRYAE

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité l'adhésion de Jouars-Pontchartrain au SIRYAE

14 – Recrutement de vacataires

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à recruter des vacataires

15 – Recrutement d'un agent d'animation

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à recruter un agent d'animation

